L'Écoutille

Septembre 2019 - Volume 26 No.4

Parc Nautique Lévy (1984) inc.

Un milieu de choix

En couverture: PNL vu du Quai Impérial
Ci-contre: Autre vue à partir du Quai Impérial

Administrateurs

COMMODORE
M. Georges Leblanc

VICE-COMMODORE
M. Jean-Luc Lemieux

SECRÉTAIRE
Mme Danielle Leblanc

TRÉSORIER
M. André Langevin

DIRECTEUR
M. Martin Aubé

DIRECTEUR
M. Jean-Claude Guay

DIRECTEUR
M. Michel Lafrance

DIRECTEUR
M. Michel Sigouin

Personnel régulier 2019

DIRECTEUR GÉNÉRAL
Georges Leblanc

MAÎTRE DE PORT
Rénald Lagacé

MAÎTRE DE PORT (ADJOINTE)
Patricia Aubert

MAÎTRE DE PORT (ASSISTANT)
Normand Perreault

ADJOINTE ADMINISTRATIVE
Johanne Lévesque

PRÉPOSÉS - services aux membres
Laura Carrier
Olivia Dufour
John Easton
Tysha Farenyk
Thomas-William Higgins
Jade Paré-Gilbert
Anthony Trudel

GARDIENS DE NUIT
Réjean Blanchet
Rock Pelletier

L'Écoutille est publié

Par Parc Nautique Lévy (1984) inc. au rythme de 6 numéros par année.

Il est distribué selon 2 modes différents :
par courriel (couleur) à ses membres puis placé sur le site Web :
www.parcnautiquelevy.com
ou, sur demande, en format papier (noir & blanc)
Maintenez à jour votre adresse courriel auprès du secrétariat

---

RESPONSABLE TECHNIQUE
Danielle Leblanc

COLLABORATEURS
Michelle Cantin
Jean-Claude Guay
Georges Leblanc
Patrick Leclerc
Jean-Luc Lemieux

RECRUTEMENT ET PUBLICITÉ
Johanne Lévesque

La publication de l'Écoutille est possible grâce plusieurs collaborateurs. Nous tenons à remercier ceux qui, année après année, nous permettent de vous livrer un bulletin de liaison qui informe sur la vie de la marina. Nous remercions également ceux qui nous accompagnent pour une première année.

Nous invitons tous nos lecteurs à les encourager; ce sera votre façon de leur dire merci.

LE MOT DU COMMODORE

Par **Georges Leblanc**

ANALYSE DES VALEURS…

Souvent on se console en se comparant, tout comme on peut être content de se comparer. Cependant, dans tous les cas, il s'agit de comparer des éléments équivalents. Comme il est dit de façon imagée : « Il faut comparer des pommes avec des pommes ». Tout cela permet d'établir avec justesse une analyse des valeurs, de progresser en tentant d'égaler ou même de dépasser les meilleurs dans un domaine aussi complexe que le nôtre. Voilà au Parc Nautique Lévy l'ambition qui permet d'atteindre au fur et à mesure des objectifs de croissance profitables pour les membres du PNL lesquels sont considérés et traités, à juste valeur, comme nos clients VIP.

Il n'est pas rare, que plusieurs de nos plaisanciers revenant de vacances en bateau, nous abordent en disant : « Au PNL, nous n'avons rien à envier aux autres marinas ». Il y en a qui sont heureux et satisfaits sans en faire mention spéciale et il y a aussi ceux qui, sans analyser la valeur de ce qu'ils reçoivent ou de ce qu'ils ont à débourser pour tels ou tels services, se plaignent de tout et de rien. Par bonheur, la plupart savent apprécier ce qu'ils reçoivent, et assez souvent ils sont de ceux qui donnent le plus et qui font preuve d'une certaine reconnaissance. Ils savent apprécier la valeur de l'amitié, des gens, d'un travail, de nos employés, des événements, des choses, des objets et des services et ils sont conscients que tout cela a un prix à payer. Même en considérant que le PNL est une entreprise qui investit temps et argent pour améliorer le bien-être des utilisateurs payeurs qui sont en fait ses Membres, le souci d'être compétitif à tout point de vue guide ses décisions. Évidemment que *l'analyse des valeurs* passe aussitôt par ce que l'on nous demande de débourser. Pour participer à l'exécution d'un tel exercice sans qu'une recherche ardue soit nécessaire de votre part, parcourez sur la prochaine page les tableaux permettant une *Analyse comparative des coûts*. Vous pourrez ainsi comparer ce que le marché des marinas et Yacht-clubs propose en échange des services offerts. Vous y retrouvez quelques-uns des coûts exigés par différentes marinas sans que j'aie cru nécessaire d'y accoler leur nom, si ce n'est que celui du PNL pour lequel les frais en vigueur sont en caractères gras.

Évidemment que la liste des frais pour les services offerts dans le monde de la plaisance est davantage longue, mais les éléments mis en évidence dans ces tableaux représentent la plus importante part de la facture et tendent à démontrer que l'offre de services du PNL est gagnante et très compétitive. J'espère que ce petit exercice a réussi à vous démontrer que le slogan « Parc Nautique Lévy un milieu de choix » est pleinement justifié.

Georges Leblanc
Commodore, D.G.

TABLEAUX PRÉSENTANT LES COÛTS EXIGÉS DANS DIVERSES MARINAS DU QUÉBEC EN 2019

** Les frais en cour au Parc Nautique Lévy sont en caractères gras.*

FRAIS D'ADHÉSION
0$
2 000$
2 900$
3 500$
4 500$
5 000$ + un prêt de 1 000$
4 000$ pour un bateau de 40pi. et 6 000$ pour un bateau de 45pi.

FRAIS DE QUAIAGE / MEMBRE
45$/pi.
61$/pi.
66$/pi.
73,15$/pi.
300$ + 5,20$/pi. carré (pour min. 275 pi. carré)

FRAIS DE QUAIAGE / SAISONNIER (bateau de 30pi.)
1900$
1 926$
3 225$
3 884$

COTISATION ANNUELLE
55$
400$
730$
835$
1 000$ + 300$

SORTIES ET MISES À L'EAU/ MEMBRE
Avant le 5 juin et après le 15 septembre: 0$ Entre le 6 juin et le 14 septembre: 2,00$/pi.
6,00$/pi.
6,20$/pi.
7,00$/pi.
Ailleurs, descente supplémentaire: 3,60$

STATIONNEMENT 1x
Inclus (2)
Inclus (1) + 40$ supplémentaire
200$/an
853,97$/an
250$/mois

OBLIGATION FRAIS DE RESTAURATION
0$
375$

ÉCOLE DE VOILE
0$
35$

REMISAGE HIVERNAL / MEMBRE
0$
375$
17,50$/pi.
20,04$/pi.

PRISE ÉLECTRIQUE 1x
0$
0$
170$
175$

PRISE ÉLECTRIQUE 1 SUPPLÉMENTAIRE
150$
150$
170$
200$
5,00$/pi.

HORAIRE DES SORTIES DE L'EAU

Consultez les pages 10 et 11

IMPORTANT RAPPEL

(Pour vidanger le réservoir septique de votre embarcation)

Il est très important de **prévoir vidanger le réservoir septique de votre embarcation** avant sa sortie de l'eau. Notez que notre personnel sera disponible aussi les jours de la semaine afin d'effectuer cette opération qu'il est avantageux **de faire au moins une semaine à l'avance**. Évitez l'achalandage; soyez prêt car considérant les faibles marées de cet automne, vous devez absolument respecter l'heure prévue pour votre sortie de l'eau.

Il est également très important, si vous utilisez une remorque ou un ber sur roues, que vos équipements soient prêts à être utilisés, en parfaite condition, les pneus correctement gonflés. Le PNL en considérant le mauvais état d'une remorque peut refuser de haler une embarcation s'il juge que l'opération ne peut pas se faire en toute sécurité.

UNE FOIS À TERRE

Les propriétaires de voiliers **devront, dès sa sortie de l'eau, fixer à distance du mât les drisses ou cordages** afin d'éviter tout tintamarre se traduisant par des "*guelings, guelangs*" très dérangeants. Considérez que nous tous devons favoriser le bon voisinage.

ATTENTION!
À PARTIR DU JEUDI 12 SEPTEMBRE

Le ponton de service sera ouvert pour le service des carburants et de vidange de réservoirs septiques:
Du lundi au vendredi de
8h00 à 12h00 et 13h00 à 18h30
Samedi et dimanche de 8h00 à 17h00

La rampe d'accès sera fermée à partir de 16h00 en semaine et dès le 23 septembre, ne sera plus disponible pour les descentes journalières.

NOTE : Si changements, un avis sera inscrit en haut des passerelles et expédié par courriel.

PELLETIER

DECO SURFACES Ma vie, Mon décor.

ML & Fils DEPUIS 1960

CMMTQ Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec

MARCEL LEBLANC & FILS INC.
Entrepreneurs en plomberie et chauffage
Industriel, Commercial et Résidentiel

1400, Des Riveurs
Lévis, Québec, G6V 0A8

Tél.: 418-837-7969
Fax: 418-837-7243
marcel-leblanc@bellnet.ca

OBLIGATIONS DES MEMBRES À RESPECTER

Les membres du PNL peuvent, et doivent, déposer les huiles usées, le carburant contaminé, l'antigel et autres rebuts à l'endroit désigné, situé près de l'atelier.

Avant de quitter, il vous faut ramasser tous les rebuts autour de votre bateau et lorsqu'une poubelle est remplie, il s'agit de se rendre à la prochaine ou au conteneur à proximité de l'atelier.

Il est important de laisser vos réservoirs de propane à l'extérieur du bateau, de les fermer et de les débrancher.

Il vous revient de cadenasser vos bateaux et échelles.

À votre ponton, il est important de ramasser ses objets personnels, par exemple: les boyaux d'arrosage, rallonges électriques, etc… Sinon, il se peut qu'ils ne soient plus là au printemps...

DATES IMPORTANTES

MÉCHOUI D'AUTOMNE

Party de fin d'année
vendredi 4 octobre
18h00 au PNL

Sont conviés les membres actifs et les saisonniers (voir l'annonce en page 8)

FIN DES SORTIES DE L'EAU

Le vendredi 18 octobre à 11h00
(voir horaire en pages 10 et 11)

AGA 2020 DU PNL

Le vendredi 7 février 2020 à 19h30 au Centre Raymond Blais

LES FLIBUSTIERS
Cuisine Bistro, Snack Bar, Brunch
VISITEZ NOTRE PAGE FACEBOOK
@BISTROLESFLIBUSTIERS
Par Tiempo Cuisine Adaptative

ERNEST BOUTIN INC.
EB INC.
eboutininc@videotron.ca
4, des Émeraudes
Lévis (Qc), G6W 6Y6
Tél.: 418 837-2900
Fax: 418 837-3096
www.ernestboutin.com

Pour un méchoui automnal…

Les membres actifs
et saisonniers du Parc Nautique Lévy
sont conviés à un méchoui
offert gratuitement
vendredi 4 octobre dès 18h00
au Parc Nautique Lévy.

Bavardages et ambiance festive
seront au rendez-vous.

Vous devez réserver avant
le 27 septembre
sur info@parcnautiquelevy.com
ou au bureau administratif.

À noter *: Chaque membre actif du PNL ou saisonnier peut bénéficier de la gratuité pour lui-même et son escorte (ou membre associé), selon les places disponibles.*

Coût : 25$ par personne supplémentaire.
15$ pour enfant de moins de douze ans.
(taxes et pourboires en sus)

UN PETIT COIN POUR RÉFLÉCHIR...

Par **Jean-Claude Guay**

Il ne faut pas lier un navire à une seule ancre, ni une vie à un seul espoir.
Epictète

Cela rend modeste de voyager. On voit quelle petite place on occupe dans le monde.
Gustave Flaubert

Faites que le rêve dévore votre vie afin que la vie ne dévore pas votre rêve.
Antoine de Saint-Exupéry

La mer est un espace de rigueur et de liberté.
Victor Hugo

La confiance est un élément majeur : sans elle, aucun projet n'aboutit.
Éric Tabarly

merrill allard inc. Produits pétroliers

Esso L'Impériale
Mobil

À votre service depuis 1964

2309, avenue de la Rotonde
Charny (Québec) G6X 2M2
Téléphone: **(418) 832-6104**
Télécopieur: (418) 832-1457
www.merriallard.com
info@merrillallard.com

LA PÉRIODE DE LA SORTIE DE L'EAU DE TOUTES LES EMBARCATIONS DÉBUTERA LE MERCREDI 18 SEPTEMBRE

Tous les membres devront **s'inscrire à l'avance** au calendrier des sorties de l'eau en se présentant ou en communiquant avec l'administration qui les informera des journées et des heures où notre personnel pourra effectuer la sortie de l'eau de leur embarcation. Voyez ci-joint le calendrier résumant les dates possibles pour effectuer votre « Sortie de l'eau ».

Les membres propriétaires de motorisés **utilisant la remorque hydraulique du PNL**, devront aussi communiquer à l'avance avec l'administration afin de déterminer le jour et l'heure où la sortie de l'eau pourra s'effectuer et par la même occasion prendre entente avec Bateau Concept au 418-572-0575 afin de coordonner sa sortie de l'eau.

À NOTER : *Nouveauté, le PNL loue des trépieds métalliques pour supporter les bateaux motorisés de ses membres actifs. Pour en savoir davantage sur la procédure vous informer auprès du Maître de port.*

Tous les membres actifs et visiteurs saisonniers devront respecter la date limite pour les sorties de l'eau qui sera le vendredi 18 octobre à 11h00. N'attendez pas à la dernière minute (i.e. à la dernière journée) car souvent la météo est imprévisible **et les marées hautes favorables de septembre et d'octobre se font rares**.

Notez que la descente sera fermée dès que les sorties de l'eau seront terminées et son utilisation sera réservée essentiellement aux importants travaux à exécuter sur les ancrages et les pontons et ce, dès le 21 octobre.

Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration.

RÉSUMÉ DES DATES ET HEURES DES SORTIES DE L'EAU – AUTOMNE 2019

JOUR	DATE	PLAGES HORAIRE		HEURE DES MARÉES
Mercredi	18 sept	0800 à 1100	-	H 0927
Jeudi	19 sept	0820 à 1100	-	H 1000
Vendredi	20 sept	0730 à 1000	-	H 1045
Lundi	23 sept	1320 à 1440	-	H 1354
Mardi	24 sept	1300 à 1440	-	H 1515
Vendredi	27 sept	0600 à 0900	-	H 0536
Samedi	28 sept	0600 à 0900	-	H 0624
Dimanche	29 sept	0600 à 0900	-	H 0712
Lundi	30 sept	0740 à 1000	-	H 0757
Mardi	01 oct	0740 à 1000	-	H 0842
Mercredi	02 oct	0740 à 1040	-	H 0924
Jeudi	03 oct	0740 à 1120	-	H 1015
Vendredi	04 oct	0900 à 1140	-	H 1106
Lundi	07 oct	1300 à 1400	-	H 1348
Vendredi	11 oct	0600 à 0840	-	H 0554
Samedi	12 oct	0600 à 0840	-	H 0633
Dimanche	13 oct	0600 à 0900	-	H 0703
Lundi	14 oct	0600 à 0900	-	H 0733
Mardi	15 oct	0700 à 1000	-	H 0803
Mercredi	16 oct	0620 à 1020	-	H 0830
Jeudi	17 oct	0740 à 1100	-	H 0903
Vendredi	18 oct	0740 à 1100	-	H 0939

N.B. Nous nous réservons le droit de tout changement pour ce qui est des dates et des heures.

Pour effectuer les sorties de l'eau les fins de semaine, un minimum de 3 membres par demi-journée doivent être inscrits.

De plus, vous devez communiquer avec l'administration pour que nous déterminions avec vous le jour et l'heure de votre sortie de l'eau.

Téléphone : 418-833-9421 ou info@parcnautiquelevy.com

COUPE FEMINA
100% féminin
PARC NAUTIQUE LÉVY
6 JUILLET 2019

UN SUCCÈS SANS PRÉCÉDENT POUR LA COUPE FEMINA

Quand peu de temps avant la course, le nombre d'inscriptions a affiché 206, nous savions que nous étions devant un succès sans précédent : ce serait gros !!! C'était enivrant, mais aussi stressant : il fallait s'assurer de bien accueillir tout ce beau monde.

De ce nombre, 174 femmes trouvent un embarquement sur 34 bateaux qui se disputeront la ligne de départ de cette 6e édition. L'événement crée un engouement auprès des navigatrices novices et confirmées et elles sont de plus en plus nombreuses à se lancer. Depuis sa 1er édition en 2014, la Coupe Femina connaît un essor incroyable. En moins de 5 ans, cette course annuelle de voiliers sur le fleuve Saint-Laurent à participation 100% féminin a vu son nombre d'inscriptions passé de 45 à 206.

Se déroulant maintenant sur 2 jours, c'est le vendredi 5 juillet 2019 que les navigatrices débarquent au Parc Nautique Lévy. Tout au cours de la journée, elles participent à des ateliers de formation pour les outiller sur le défi du lendemain : les secrets du parcours, les communication radio VHF et les règles de course. Par la suite, une régate de pratique devait avoir lieu, mais une cellule orageuse a forcé les organisateurs à annuler cette pratique. Cependant, une fois les risques passés, plusieurs équipages sont allés apprivoiser la navigation sur le fleuve Saint-Laurent.

Le samedi 6 juillet 2019 de la Marina du Parc Nautique Lévy, quatre catégories de voiliers ont pris le départ entre 8 h 45 et 9h30 : Alizé, Évolution, Rafale, F18. Les participantes ont rencontré toutes les conditions : vents soutenus, pluie, soleil, pas de vent. Le défi était au rendez-vous.

Au retour, c'est du côté jardin que les participantes, les bénévoles et les partenaires se réunissent pour un cocktail au cours duquel fébrilement elles partagent leur expérience. L'animation est à son comble lors du dévoilement des résultats durant le souper *Remise de prix* sous le chapiteau.

Coupe Femina a le vent dans les voiles et elle sera de retour en 2020 : les participantes ont déjà signifié leur intention de relever le prochain défi.

Seul événement nautique annuel sur le fleuve Saint-Laurent, Coupe Femina, c'est le plus grand rassemblement de navigatrices amateures au Québec.

Mme Carole Perreault de Lévis est la grande gagnante du 1er prix, soit une semaine de voile aux Bahamas.
Le billet a été vendu par Mme Diane Leblanc.

Le 2e prix, soit une expérience de voile « Découverte » d'une durée de 7 heures pour 4 personnes a été remporté par M. Alain Lefebvre de Sherbrooke, membre de la marina du Parc Nautique Lévy

Le 3e prix, soit une expérience de voile « Découverte » d'une durée de 3 heures pour 4 personnes a été remporté par M. Denis Bolduc de Montréal.

Félicitations aux gagnants !

Le tirage sera de retour en 2020 et bonifié d'autres prix.

GAGNANTS DU TIRAGE

COUPE FEMINA - MERCI PARC NAUTIQUE LÉVY

Que dire de la satisfaction de tenir cet événement à la Marina du Parc nautique Lévy, de pouvoir compter sur l'appui de son conseil d'administration, de ses employés et de ses membres qui se sont grandement impliqués dans la planification, la logistique, la sécurité et l'encadrement de la course. Merci à tous ceux qui supportent et encouragent l'événement. Merci à tous ceux et celles qui y participent. Merci à tous ceux qui s'engagent et qui en deviennent des partenaires. Que dire également du plaisir de voir flotter en si grand nombre le drapeau de la Coupe Femina dans l'enceinte de la marina

À tous un sincère merci, et c'est en travaillant ensemble que nous ferons également rayonner notre marina et deviendrons un exemple de réussite.

Un merci particulier à Marc Leblanc, Alain Dupont et Robert Bégin et leurs équipages d'avoir si généreusement contribué au succès de l'événement en accueillant à leur bord, tout au long de la journée, les invités, les journalistes et les photographes.

LE PARCOURS

En raison d'une forte marée et des vents changeants annoncés le parcours initialement prévu Lévis - Saint-Michel - Lévis n'était plus réaliste et a été modifié pour un nouveau trajet, aussi, de 28 miles nautiques. Donc, les participantes ont pris le départ de Lévis, ont mis cap sur la Q16 à Cap Rouge, ont entrepris la descente vers l'île d'Orléans avec une bouée à passer devant le Parc Nautique Lévy, une autre à la Baie de Beauport pour franchir les marques finales D et F à la pointe de l'Île-d'Orléans. Par la suite, elles ont entrepris le retour vers la marina du Parc Nautique Lévy. Ce fut une journée pleine de défis car les courants, les marées et les vents ne manqueront pas de leur donner du fil à retordre.

D'OÙ VIENNENT-ELLES ?

Elles sont des modèles de détermination : elles ont entre 15 et 79 ans et elles représentent 67 villes et municipalités du Québec, ainsi que de la région de l'Ontario et de la France, dont entre autres : ***Lévis – Blainville – Gaspé – Gatineau – Granby – Laval – Longueuil – Magog – Montréal – Terrebonne -Oka - Québec - Saguenay - Sherbrooke – Trois-Rivières – Rouyn-Noranda - Saint-Hyacinthe - Repentigny - Bromont – Varennes - Lac Champlain – Ottawa - Côte d'Azur,*** **pour ne nommer que celles-là.**

COUPE FEMINA - PLACE AUX FILLES DE 15 À 17 ANS

Pour sa 6e édition, Coupe Femina a permis à 9 jeunes filles âgées entre 15 et 17 ans de vivre l'aventure Coupe Femina via le concours le "Bateau de la relève" organisé avec les écoles secondaires de la région de Lévis et de Québec. Réparties en 3 équipages et accompagnées d'une skipper expérimentée, elles étaient motivées à se démarquer sur la ligne de départ.

Pour ces dernières, l'expérience a été des plus enrichissantes : elles ont dû faire preuve d'audace, de détermination, de concentration, de persévérance, d'efforts et d'engagement. Elles ont dû apprendre à communiquer, gérer le changement, gérer le stress, travailler en équipe et unir leurs efforts afin d'atteindre leur objectif : réussir le parcours.

Pour y arriver, elles ont suivi une formation de 30 heures avec Formation Nautique Québec, bénéficié d'un encadrement d'un instructeur jusqu'à la course et accumulé les heures de pratique. C'est « crinquées à bloc » qu'elles se sont embarquées sur cette expérience unique. Comme vous l'entendrez bientôt dans la vidéo promotionnelle où elles partagent leur expérience : elles sont unanimes : C'EST MALADE COMME DÉFI ! Inspirante, Coupe Femina devient une source de dépassement de soi, de motivation, de persévérance et d'estime de soi pour ces jeunes.

La relève 2019 était composée de :

- Alexandra Jenkins - 16 ans - Collège de Lévis
- Angélique Tousignant - 17ans - Collège Jésus-Marie
- Athéna Croteau - 15 ans -Externat Saint-Jean-Eudes
- Florence Lessard - 15 ans - École secondaire l'Horizon
- Juliette Gagnon - 17 ans - Collège de Lévis
- Mégane Morin - 17 ans = École secondaire Les Etchemins
- Mitia Randriamiarisoa - 17 ans - École secondaire Les Etchemins
- Olivia Dufour - 16 ans - Collège de Lévis
- Olivia Savary Lorquet - 15 ans - École secondaire de Rochebelle

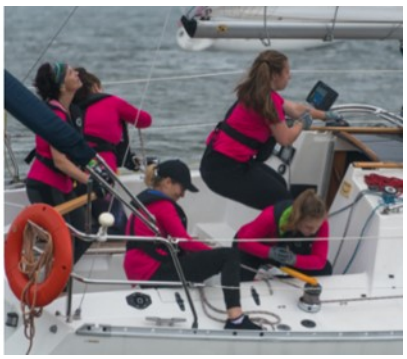

COUPE FEMINA - CLASSEMENT

À 79 ans, elle remporte la Coupe Femina en classe Évolution

Malgré une journée intense empreinte d'émotions : adrénaline, joie, satisfaction, défi, estime de soi, dynamisme, le coup de cœur nous est parvenu au moment du dévoilement des résultats.

C'est à la barre du voilier *Solinor* que Denise Roose, âgée de 79 ans, remporte la 1re position de sa catégorie. Pour sa 1re participation à la Coupe Femina, elle naviguait en classe Évolution qui autorise la présence d'un instructeur à titre de conseiller et tacticien. En aucun temps, ce dernier ne peut participer dans les manœuvres, sauf en cas d'urgence.

Daniel Bouchard, propriétaire du voilier *Sonilor*, était son co-skipper pour l'occasion et on ne peut plus fier des résultats. C'est à coup d'applaudissements soutenus pendant plusieurs minutes que toutes les participantes et invités ont félicité la performance de Mme Roose. L'émotion était à son comble.

Forte de deux tours du monde en voilier, Denise Roose s'embarque sur le voilier Mascaret pour la 1re Transat Québec Saint-Malo en 1984.

Outre son tacticien, Denise Roose faisait équipe avec Nathalie Bibeau et Johanne Messier.

CLASSE RELÈVE

1re position
Voilier Navtours (Sao)

CLASSE F18

1re position
Catamaran F18 FLY

COUPE FEMINA - CLASSEMENT

Classe Alizé

1re position
Voilier Nymphéa II

2e position
Voilier PROPAR (Tri-Eau)

3e position
Voilier McCallan

Classe Rafale

1re position
Voilier Rubicon

2e position
Voilier Gravax

3e position
Voilier Lili Marleen

Classe Évolution

- Classe formative, toujours réservée aux équipages 100% féminin, elle autorise la présence d'un skipper masculin à bord ; ce dernier agit à titre de conseiller et tacticien mais **ne peut en aucun temps participer aux manœuvres** outre les manœuvres de port. Il peut intervenir que si une urgence se profilait.

1re position
Voilier Solinor

2e position
Voilier Kachina

3e position
Voilier Marie-Eve IV

UNE RECONNAISSANCE DE VOILE CANADA POUR MICHELLE CANTIN ET LA COUPE FEMINA

MARIN DU MOIS HELLY HANSEN DE SEPTEMBRE

Je suis très fière de cette reconnaissance qui témoigne de tout le travail que nous avons accompli pour promouvoir le leadership au féminin et la place des femmes dans le sport. Bravo à toute l'équipe !
Je suis vraiment touchée. Merci Fabienne Elliott pour avoir déposé la candidature de Coupe Femina et merci Helly Hansen pour cette nomination !
Michelle Cantin

L'intégralité du communiqué de presse est disponible sur le lien suivant :
https://www.sailing.ca/michelle-cantin-coupe-femina--p200183

Le prix de Marin(s) du mois de Voile Canada rend hommage aux réalisations en voile des Canadiens et Canadiennes qui pratiquent ce sport ou qui y jouent un rôle dans un domaine ou un autre. Voile Canada encourage la présentation d'activités de voile canadienne dignes de mention à sailorofthemonth@sailing.ca

COUPE FEMINA - REMERCIEMENTS

BÉNÉVOLES

Nous tenons à remercier tous les bénévoles qui, de près ou de loin, gravitent dans l'organisation de la Coupe Femina. Votre enthousiasme, votre implication et votre générosité contribuent année après année à hisser la Coupe Femina vers de nouveaux sommets.

À tous, un sincère merci.

PARTENAIRES

Un chaleureux merci à nos partenaires qui partagent la même passion contagieuse afin de faire de ce rendez-vous d'exception un succès!

Formation Nautique Québec

Navtours

Ville de Lévis | VIVEZ le courant LÉVIS

CHAUDIÈRE APPALACHES

pro-par

MICROBRASSERIE Glutenberg CRAFT BREWERY

MAXOU TRAITEUR
581-989-0459
www.maxoutraiteur.com

FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE
GESTION DE PATRIMOINE
GLENN LOSIER
CONSEILLER EN PLACEMENT

HH ALIVE SINCE / 1877

ARBONNE

parikart
ESPACE BEAUTÉ

Québec YACHTING

LA PRESSE MAGAZINE NAUTIQUE

L'ESCALE nautique

PROMOLÉVIS
PUBLICITÉ WEB / MÉDIAS SOCIAUX

VOILE QUÉBEC

YACHTING

BLyacht.com
Boulet Lemelin yacht

MAX MARINE

QUÉBEC NAUTISME

SALON BATEAU de Québec

SECOURISME RCR QUÉBEC

Voile en ligne.com

CIDRERIE / VERGER
Bilodeau

LES FOYERS DON-BAR

Par **Jean-Luc Lemieux**

Incendie d'un bateau de plongée au large de la Californie

Un premier rapport produit par les autorités policières du comté de Santa Barbara, CA, rapporte que les 34 victimes de l'incendie furent, dans un premier temps, victimes de la fumée toxique se dégageant de l'incendie avant d'être brûlées par les flammes.

Le bateau a été saisi par les autorités judiciaires et transporté en un lieu inconnu du grand public. Toute une batterie d'enquêteurs tentera de déterminer la cause de l'incendie dans le cadre d'une enquête criminelle

Le National Transportation Safety Board fera de même.

Réf. Al Seib / Los Angeles Time.

Le feu à bord : un fléau !

À bord de votre embarcation, l'un des pires fléaux qui menace votre vie et qui entraîne également des pertes matérielles considérables, c'est l'incendie. De plus, il y a un point qu'il ne faut jamais oublier; c'est le fait que les fumées sont plus dommageables et nocives que les flammes elles-mêmes.

Annuellement, des centaines de bateaux sont la proie des flammes en Amérique du Nord et dans certains cas, malheureusement, des décès s'ensuivent.

Selon les diverses compagnies d'assurances, faisant des affaires en Amérique du Nord, les causes sont nombreuses :

- Dans un premier temps, les feux d'origine électrique, toute source d'alimentation confondue, comptent pour plus de 40% des sinistres.

- Les feux d'origine extérieure à votre embarcation, incendie de la remise à bateau, d'un véhicule s'enflamment à proximité de votre bateau et propagation à ce dernier - totalisent pour plus de 25% des sinistres selon la *Boat US Marine Insurance* .

- En troisième lieu, dans près de 15% des cas, les moteurs et les carburants sont les grands responsables d'une éventuelle perte de votre embarcation.

- Finalement, toute une série de causes complètent le tableau des horreurs : feux de cuisinières, unité de chauffage défectueuse, guenille imbibée d'huile entreposée dans un compartiment de rangement et, parfois, la négligence d'un fumeur pour ne nommer que ces dernières causes.

Le projet de réfection de la marina de Matane obtient le certificat d'autorisation du ministère

https://www.lavantagegaspesien.com/article/2019/07/25/le-projet-de-refection-de-la-marina-de-matane-obtient-le-certificat-d-autorisation-du-ministere

Le projet de réfection de la marina de Matane obtient le certificat d'autorisation du ministère - lavantagegaspesien.com

La séance publique du conseil municipal de Matane, le 15 juillet, a été l'occasion pour les élus d'annoncer que le projet de réfection des murs de la marina, et le dragage de son bassin, avaient obtenu le feu vert du ministère de l'Environnement.www.lavantagegaspesien.com

Extrait du Guide de sécurité Nautique

Réduire le bruit des moteurs

Toute embarcation munie d'un moteur autre qu'un moteur hors-bord (non modifié) doit être équipée d'un silencieux actif si l'embarcation navigue à moins de cinq milles marins (9,26 km) du rivage. Cette exigence ne s'applique pas si votre embarcation a été construite avant le 1er janvier 1960 ou si vous participez à une compétition officielle, à un entraînement officiel ou aux derniers préparatifs en prévision d'une compétition officielle. Consultez l'article 1000 du Règlement sur les petits bâtiments pour en savoir plus.

Mesures de sécurité et exigences d'utilisation

Silencieux

- **1000 (1)** Il est interdit d'utiliser un bâtiment à propulsion mécanique ou d'en permettre l'utilisation à moins que celui-ci ne soit pourvu d'un silencieux qui est en bon état de fonctionnement.

- **(2)** Il est interdit d'utiliser, ou de permettre d'utiliser, un bâtiment dont le silencieux est muni d'un clapet d'échappement ou d'un dispositif de dérivation à moins que ceux-ci ne soient visiblement déconnectés de façon que, lorsque ce bâtiment est utilisé, ils ne puissent être facilement reconnectés.

- **(3)** Les paragraphes (1) et (2) ne s'appliquent pas à l'égard des bâtiments qui, selon le cas :
    - **a)** ont été construits ou fabriqués avant le 1er janvier 1960;
    - **b)** participent à un entraînement officiel, à une compétition officielle ou aux derniers préparatifs de celle-ci;
    - **c)** sont propulsés par un moteur hors-bord ou semi-hors-bord, si les gaz d'échappement sont rejetés dans l'eau par le moyeu de l'hélice ou sous la plaque de cavitation;
    - **d)** sont utilisés à cinq milles marins ou plus de la rive;
    - **e)** sont propulsés par des turbines à gaz ou une hélice de type aéronef fonctionnant dans l'air.

Extrait des règlements sur les petits bâtiments

https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/reglements/DORS-2010-91/page-18.html#h-758963

Règlement sur les petits bâtiments (DORS /2010-91)

904 Un bâtiment n'a pas à être marqué d'un numéro de série de la coque dans les cas suivants :. a) malgré des efforts raisonnables, le propriétaire du bâtiment ne peut obtenir un numéro de série de la coque de son constructeur, fabricant, reconstructeur ou importateur; b) le bâtiment est construit, fabriqué, reconstruit ou importé par un individu pour son utilisation personnelle.

laws-lois.justice.gc.ca

E-nautic.training

Virtual Learning • Formation virtuelle

Des formations vulgarisées et accessibles sur ce qu'il faut savoir sur la navigation de plaisance !

- L'accent est mis sur la sécurité !
- À réaliser à votre rythme, au moment qui vous convient !
- Des capsules vidéo sur la théorie et les connaissances de base !
- Des démonstrations vidéo sur un voilier en pleine action !
- Des notes de cours à consulter !
- Des quiz d'autoformation pour évaluer vos apprentissages !

Formation Nautique Québec

Les aides à la navigation

Les manœuvres à quai !

L'anatomie du voilier

La navigation côtière

ET AUTRES !

www.e-nautic.training

Bateaux Concept

Réparation - Maintenance

Esthétique - Emballage et plus...

Service 7 jours sur 7

Rive-Sud / Rive-Nord

5, rue des Émeraudes, local 6
Lévis, QC, G6W 6Y7
418.572.0545
@ info@bateauxconcept.com

bateauxconcept.com

Valero
Raffinerie Jean-Gaulin

Bonne saison à tous les plaisanciers